

**Sgen-CFDT Midi-Pyrénées
Contact personnels Biatoss
06 20 89 63 69 – Fax 05 61 43 65 50**

**Pour recevoir gratuitement cette Newsletter ou vous désinscrire envoyez un courriel à
sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr**

Toute l'équipe du Sgen-CFDT Midi-Pyrénées vous espère en bonne santé ainsi que vos proches.



Cet infos@cadMP a pour but de faire connaître des outils mis à disposition pour les personnels.

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute information supplémentaire.



INFOS CONF' : Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu



Coronavirus : les réponses à vos questions

Face à cette situation inédite, en tant que travailleurs et travailleuses, militants et militantes, vous vous interrogez sur vos droits, sur l'organisation de votre travail ou sur les droits et obligations de votre employeur. Cette foire aux questions peut vous apporter des premières réponses. Elle est rédigée et sera régulièrement enrichie grâce aux questions que vous nous posez. Certaines réponses pourront également être modifiées en fonction des évolutions de la situation et des mesures prises par le gouvernement.

« Notre Foire aux questions s'appuie sur les textes officiels. Ceux-ci changent très vite dans la période et nous mettons tout en œuvre pour que notre FAQ soit à jour. Si un point ne vous paraît plus d'actualité, merci de nous en informer à l'adresse covid-19@cfdt.fr ».

Vos élu.e.s CFDT dans l'entreprise ou dans votre administration sont par ailleurs présent.e.s pour vous aider et vous accompagner. N'hésitez pas à les contacter !

**MON TRAVAIL À DISTANCE
TÉMOIGNEZ DE VOTRE EXPÉRIENCE !**



Depuis le 28 avril, les premiers résultats du questionnaire www.mon-travail-a-distance.fr permettent d'appréhender la façon dont le télétravail a fonctionné pendant le confinement et les enseignements dont il faudra tenir compte pour l'avenir. Des éléments qui pourraient nourrir le dialogue social sur ce sujet.

Pour accéder à l'article :
https://www.cfdt.fr/portail/actualites/crise-du-covid-19/covid-19-mon-travail-a-distance-j-en-parle-srv2_1118132



FONCTIONS PUBLIQUES Pour lire la suite, Ctrl + Clic sur le lien en bleu



Par CFDT Finances

Pour accéder à l'article :

https://www.cfdt.fr/portail/actualites/special-impot-2020/les-nouveautes/le-guide-pour-vous-aider-a-remplir-la-declaration-de-revenus-2019-prod_141259

Le guide pour vous aider à remplir la déclaration de revenus 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les contribuables sont soumis au prélèvement à la source et sont tenus d'effectuer leur déclaration d'impôt sur le revenu en **ligne**.

Le non-respect de cette obligation entraîne une amende de 15€ par déclaration ou annexe à compter de la deuxième année au cours de laquelle le manquement est constaté.

Les contribuables qui ne seront pas en mesure de réaliser la télé déclaration sont dégagés de cette obligation. À condition qu'ils le fassent savoir à l'administration, ils conserveront la possibilité d'accomplir leur déclaration sur formulaire papier



INFOS FEDE : Ctrl+Clic sur les liens en bleu pour accéder aux articles.

Pétition intersyndicale : aucune reprise sans garanties sanitaires et pédagogiques

La reprise doit être suspendue à la mise en place des garanties sanitaires indispensables et à une organisation pédagogique acceptable. Chaque élément du protocole doit être respecté. Aucun protocole local ne doit être imposé arbitrairement. Les enseignants ont besoin de temps.

Pour accéder à l'article, signer et faire signer la pétition : <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/petition-intersyndicale-aucune-reprise-sans-garanties-sanitaires-et-pedagogiques/>



SNAMSPEN : Compte-rendu de la réunion ministérielle du 4 mai 2020.

Le 4 mai 2020, le SNAMSPEN, syndicat des médecins de l'Éducation nationale du Sgen-CFDT, la FSU et l'Unsa ont rencontré Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'éducation nationale, Madame PRADEILLE-DUVAL de la DGESCO et Monsieur DELANOE de la DGRH. Compte-rendu : <https://www.sgen-cfdt.fr/actu/snamspen-compte-rendu-de-la-reunion-ministerielle-du-4-mai-2020/>



Le Registre Santé et sécurité au Travail (RSST) : un droit et une procédure plus que jamais nécessaires pour tous les personnels et usagers.

Signaler un risque pour sa santé au travail ou une atteinte à ses conditions de travail en période de confinement et de COVID 19

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/registre-sante-et-securite-au-travail-un-droit-et-une-procedure-plus-que-jamais-necessaires/>



Suivre l'actualité, contacter...

<https://www.facebook.com/nadine.bielle>

toulouse@sgen.cfdt.fr



Nous rejoindre :

- Vous pensez que les personnels Biatoss (non enseignants) ne doivent pas rester isolés.
- Vous pensez qu'ils ont toute leur place dans un syndicat qui regroupe tous les personnels de l'Education nationale.
- Vous pensez que les salariés de l'Education nationale ne doivent pas être isolés mais faire partie d'une grande confédération ouvrière.
- Vous voulez être défendu, informé efficacement.

Alors, rejoignez la CFDT et sa fédération de l'Education nationale, le Syndicat général de l'Education nationale (Sgen).

Pour calculer sa cotisation, télécharger le bulletin d'adhésion : Ctrl + Clic : [Adhérer en ligne](#)

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté de paiement.

RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.



Positions nationales du Sgen – CFDT :
www.sgen.cfdt.fr -

Contact local : sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr

Tél : 06 20 89 63 69

A quoi ça sert de se syndiquer ?

Etre syndiqué, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

Etre syndiqué au Sgen, c'est choisir :

- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité...

Etre syndiqué au Sgen- CFDT, c'est choisir :

- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou non son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile.

Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup... et donc est libre de choisir de participer ou non.



LA CFDT DANS L'ÉDUCATION